



Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion

Bulletin N°80

2009



## Espace des Remparts

De l'enceinte médiévale à la zone de rencontre

Alessandra Antonini

# Espace des Remparts

De l'enceinte médiévale  
à la zone de rencontre

Alessandra Antonini  
2009

## Couverture :

La rue des Remparts vers 1920. Au premier plan, les toilettes publiques.

Au sommet de la rue à droite, l'Hôtel du Soleil construit en 1914 avec son jardin  
remplacé en 1932 par le cinéma Lux, et en arrière plan, la maison De Torrenté  
avec son jardin clôturé.

## Tables de matières

---

Préface	3
I Introduction	5
II Cadre général	7
III L'enceinte médiévale	10
IV L'apport des fouilles archéologiques de la rue des Remparts	16
V Vestiges de la ville moderne	27
VI La mise en valeur de l'enceinte médiévale de la ville	34
Notes	37
Glossaire	38
Bibliographie	38
Crédits iconographiques	40

## Préface

---

Avec le réaménagement de la rue des Remparts et la création de la place éponyme, la ville de Sion s'est dotée d'un espace de rencontre convivial, à l'endroit même où paradoxalement elle avait érigé sa limite vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, là où précisément elle se coupait du monde extra muros pour mieux se défendre contre « l'envahisseur ». Lente évolution d'un espace urbain significatif, cette mutation laisse une trace supplémentaire sur le palimpseste de la ville que les chercheurs examinent précautionneusement pour en tirer tous les indices révélateurs de la réalité historique.

Ces travaux d'aménagement, menés récemment par l'édilité sédunoise aux Remparts, mais également à la place du Midi et à la place des Tanneries ont permis aux archéologues de jeter un regard furtif dans le sous-sol et de compléter les connaissances déjà glanées à la rue des Tonneliers, à l'avenue Ritz, devant l'église St-Théodule, sous le Palais du Gouvernement et Sous-le-Scex. Comme on pouvait s'y attendre, des vestiges du mur d'enceinte et des fortifications ont été découverts, mais pas uniquement : de belles surprises ont également surgi des fouilles et ont été mises au jour.

L'ensemble du périmètre de la quatrième enceinte de Sion ayant ainsi été observé, une première synthèse se devait d'être tirée. En publiant ce bulletin, Sedunum Nostrum a permis à l'archéologue Alexandra Antonini de rassembler l'état des connaissances sur l'ancienne enceinte et d'en évoquer son histoire, sa configuration et son environnement historique formé par l'actuel Espace des Remparts.

Ces travaux de recherche, commandités par le Service cantonal des bâtiments, monuments et archéologie, trouvent ainsi une première plateforme de diffusion, traitée de façon certes sommaire et résumée afin de répondre aux impératifs éditoriaux, mais qui ne manquera pas d'éveiller curiosité et intérêt auprès d'un large public.

Bonne lecture de ce clin d'œil sur l'histoire ante-, extra- ad- et intra- muros, d'une portion d'espace riche en histoires.

**Benoît Coppey**

Service cantonal des bâtiments, monuments et archéologie

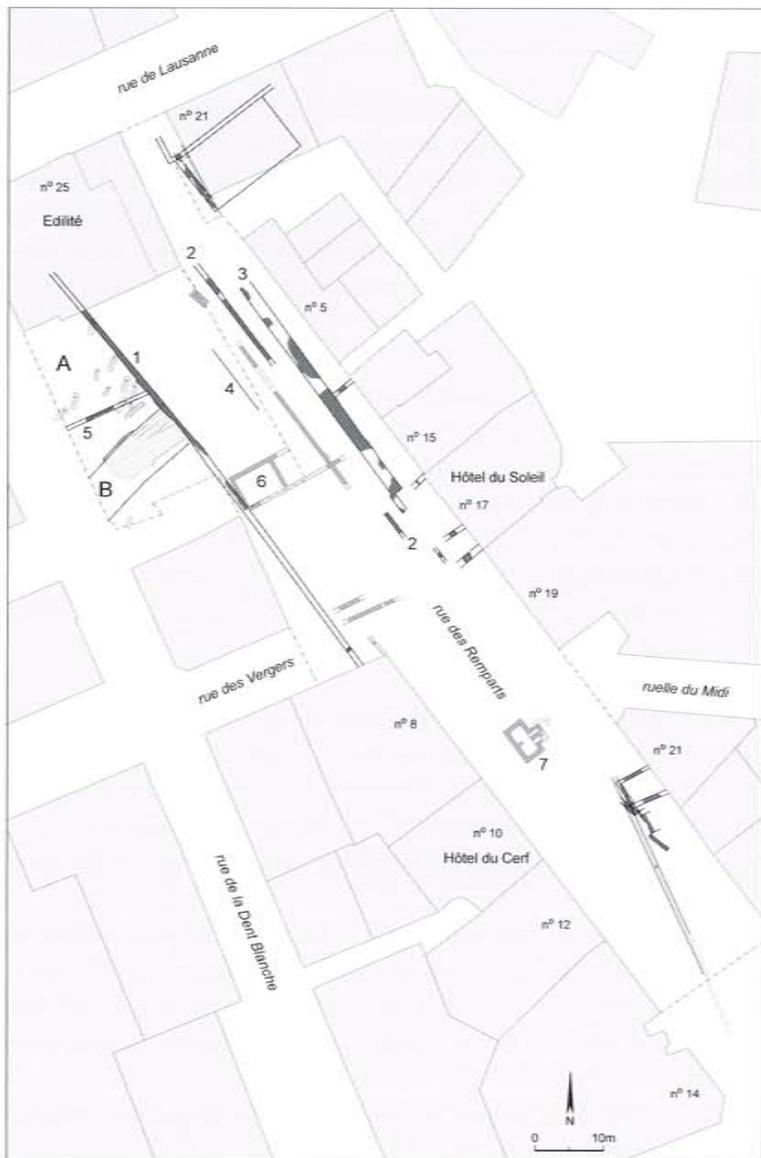


Fig. 1 Vestiges de la rue des Remparts. Dessin TERA 2009.  
 A : nécropole de l'époque La Tène.  
 B : route romaine.  
 En noir : maçonneries médiévales.  
 En gris : aménagements de la ville moderne.  
 En gris clair : cadastre actuel.

## I. Introduction

### Investigations archéologiques à la rue des Remparts

Le projet d'une nouvelle place publique avec parking souterrain ainsi que l'assainissement de la rue des Remparts ont permis d'entreprendre des investigations archéologiques d'envergure au centre de la ville de Sion, au sud du bâtiment de l'Edilité (fig. 1). Ces deux projets étaient en effet planifiés dans une zone archéologique hautement sensible, à proximité de vestiges d'époque néolithique et du Moyen Age repérés lors de la construction du bâtiment de l'Edilité et du parking de la Planta. D'autre part, il fallait s'attendre à la présence de vestiges appartenant au système de défense médiéval de la ville. L'Archéologie cantonale a ainsi mandaté le bureau d'archéologie TERA sàrl, Sion, pour des fouilles archéologiques. Après des premiers sondages en octobre et novembre 2005, une stratégie d'intervention axée sur le repérage des vestiges de l'enceinte médiévale a été planifiée d'entente avec le service compétant de la commune et l'Archéologie cantonale. Mais la suite des travaux, notamment les sondages effectués jusqu'au fond du futur parking, a dépassé toutes les prévisions, révélant sous les niveaux médiévaux, des vestiges de l'époque romaine et de l'âge du Fer ainsi qu'une nécropole néolithique. Les fouilles d'époque historique ont été conduites par le bureau TERA sàrl, celles de la nécropole néolithique par le bureau ARIA SA.

### Déroulement des travaux

Les travaux d'archéologie ont commencé le 6 février 2006 à l'emplacement du futur parking des ambulances, avec des conditions météorologiques hivernales qui rendaient le travail particulièrement difficile (fig. 2). La fouille des époques historiques a été terminée fin mars, celle de la nécropole néolithique deux mois plus tard, avec un complément en décembre, à l'intérieur du bâtiment de l'Edilité<sup>1</sup>. Au cours du mois d'avril 2006, la rénovation de la rue a débuté. Les travaux archéologiques se sont prolongés jusqu'au mois d'octobre. Dans ce secteur, les investigations ont été ponctuelles, le repérage des vestiges n'étant possible que dans les limites des excavations prévues pour l'assainissement de la rue. Notre attention s'est portée en particulier sur le repérage du mur d'enceinte dans la mesure où le nouvel aménagement de la rue prévoyait le marquage au sol de son tracé.



Fig. 2 Fouille de tombes d'époque La Tène sous des abris improvisés.

## Remerciements

Les archéologues tiennent à remercier en premier lieu le Service cantonal des Bâti- ments, monuments et archéologie ainsi que la Commune de Sion qui ont soutenu les travaux archéologiques de la rue des Remparts en finançant les fouilles et en adaptant le calendrier. Un merci chaleureux également aux habitants et habi- tués du quartier pour l'intérêt qu'ils ont manifesté, ainsi qu'aux entreprises Bitz et Implenia pour leur collaboration. Enfin, je remercie les collaborateurs du bureau TERA sarl qui ont participé aux fouilles et à la rédaction des textes, notamment les archéologues M.-P. Guex (responsable du chantier), J.-Ch. Moret et P. Taillard, les dessinateurs M. de Morsier et A. Henzen, les fouilleurs A. Pignolet, M. Coban et M. Gündogdū, ainsi que O. Paccolat pour la relecture critique du texte.

Une fois les fouilles terminées et élaborées, les résultats ne peuvent rester confinés dans un rapport technique remis à Archéologie cantonale, mais doivent être dif- fusés à un large public. Merci à l'association SEDUNUM d'offrir cette plateforme appréciée.

## II. Cadre général

La rue des Remparts se situe sur le cône alluvionnaire de la Sionne. Les sédiments déposés par la rivière, parfois recoupés par des chenaux témoignant d'une crue, constituent le *substrat* des niveaux néolithiques et les recouvrent. Après l'époque romaine, les dépôts se sont accumulés par un lessivage des sédiments affleurant en amont ou par l'apport volontaire de remblais.

### Principales découvertes

La fouille archéologique de la place des Remparts a livré une succession d'occupa- tions humaines qui remonte à plus de 6000 ans. A une profondeur de 6 m, un im- portant site du Néolithique Moyen (4500 – 3700 av. J.-C.) est apparu comprenant une nécropole formée de *cistes* de pierres et de coffres en bois, une zone à vocation peut-être rituelle avec des foyers, ainsi qu'une zone d'habitat avec des trous de poteaux, des fosses et des foyers.

Cet ensemble remarquable était scellé par une alternance de dépôts de la Sionne et d'*horizons anthropiques*. Le dernier correspond à une nécropole celtique dont douze sépultures sont attestées, la plupart déposées dans des troncs d'arbres évi- dés (fig. 3). Les parures et offrandes associées à ces inhumations permettent de dater cette nécropole de l'époque La Tène Moyenne (250 – 50 av. J.-C.).



Fig. 3 La nécropole de l'époque La Tène recoupée à gauche par le fossé médiéval.



Fig. 4 La voie romaine avec son empièchement latéral renforçant le talus amont. Vue de l'ouest.

Entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle après J.-C., alors que la nécropole était déjà arasée et oubliée, une voie bordée de caniveaux traversait le secteur. Le terrain limoneux avait été excavé sur près de 1.60 m de profondeur et remplacé par du gravier afin de rendre cette chaussée carrossable (fig. 4).

L'effort investi pour la construction et l'entretien de cette chaussée semble sortir du cadre privé. Celle-ci faisait peut-être partie du réseau de routes qui menaient vers l'agglomération romaine. Le tronçon de voie découvert à la rue des Remparts semble en effet passer au sud de l'important complexe thermal repéré sous l'église Saint-Théodule et se diriger tout droit vers le quartier de la Cité.

Parmi le mobilier découvert en amont et sur la voie, surtout des fragments de céramique, deux bijoux sortent de l'ordinaire : une bague en or et une deuxième en bronze zingué(?) (fig. 5).



Fig. 5A Bague en or découverte sur la voie romaine. Sur le chaton en pâte de verre bleue, les profils d'un homme et d'une femme unis par le nom « QUINTAE » (lecture François Wiblé).



Fig. 5B Bague en bronze zingué(?) découverte en amont de la voie. Sur le chaton en pâte de verre bleue, un personnage féminin représenté de profil.

Plus de mille ans après l'aménagement de la voie, les travaux pour les fortifications de la ville médiévale vont transformer les lieux. On construit le mur d'enceinte et l'entoure d'un profond fossé. Les vestiges de deux murs parallèles sembleraient indiquer le bord intérieur du fossé et le mur d'enceinte ; mais, comme nous le verrons, cette interprétation n'est pas si évidente (fig. 1 et 6).

Par la suite, le fossé a été partiellement remblayé. Un talus est aménagé le long de son bord oriental, retenu à sa base, par un mur monté à sec. Cette transformation est peut-être liée à l'aménagement d'un vignoble.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le fossé a été comblé par des remblais stériles. A cet endroit, il n'a jamais été utilisé comme dépotoir pour des déchets de construction ou de ménage. Le mur d'enceinte est ensuite abattu afin de créer la rue des Remparts, une rue qui, à l'origine, avait un caractère agricole. En 1891, on y construit le poids public dont les fondations ont été mises au jour au débouché de la ruelle du Midi<sup>2</sup>.



Fig. 6 Vue générale du fossé pendant les travaux de fouille. Vue du nord-ouest.

### III. L'enceinte médiévale

Avant de présenter en détail les vestiges médiévaux qui sont apparus lors des fouilles de la rue des Remparts, il nous paraît indispensable de résumer l'état des recherches concernant le mur d'enceinte qui entourait jadis la ville.

#### Le tracé du mur d'enceinte

Trois plans permettent de situer le tracé du mur d'enceinte dans le cadastre actuel. Le premier, de 1813, documente la muraille avant les premiers percements (fig. 7).



Fig. 7 Plan de Sion daté de 1813. Lavis sur papier fort, daté et signé en bas à gauche : « Fait à Sion en août 1813 le Capitne au Corps impal du Génie en Chef et Mbre de la légion d'honneur Michaud ». AV, 70 Sion/114.

Le deuxième plan représente le quartier nord-ouest en 1838 et sert de base pour les projets du séminaire, de l'évêché et du couvent des Ursulines (fig. 15). En superposant les deux plans, le mur d'enceinte se situe au même emplacement, le deuxième relevé étant plus précis que le premier. La différence la plus marquée concerne le tracé du mur au sud de la porte de Conthey qui, sur le deuxième plan, est dessiné avec une légère divergence au niveau de l'échauguette, comme sur la vue cavalière de 1760 (fig. 22).

Le troisième plan, de 1859, montre une nouvelle situation (fig. 8). La rue de Lausanne est déjà percée, mais son front sud n'est pas encore construit. La rue des Remparts est également en cours d'aménagement : dans la partie nord, muraille et fossé ont disparu mais pas encore dans la partie sud. Ce plan fait ainsi le lien entre les relevés de la ville ancienne et moderne.



Fig. 8 Sion vers 1859. Dessin anonyme (Philippe de Torrenté?); plume et aquarelle sur papier.

Pour situer le tracé du mur d'enceinte, les relevés mentionnés ont été superposés au plan actuel de la ville, en prenant comme points de référence certains bâtiments récurrents d'un plan à l'autre ainsi que les vestiges médiévaux apparus en fouille (fig. 9). On constate que, dans la rue des Remparts, le tracé du mur d'enceinte vient se superposer aux restes d'un mur épais qui, au sud, disparaît au profit d'une multitude de petites maçonneries (fig. 1). Les maisons ou enclos contiguës d'un faubourg pourraient à cet endroit avoir formé une sorte de muraille discontinue qui, lors de l'agrandissement de la ville vers le sud, a été complétée par des tronçons de maçonnerie plus épaisse et dotée de portes fortifiées afin de constituer une véritable enceinte.

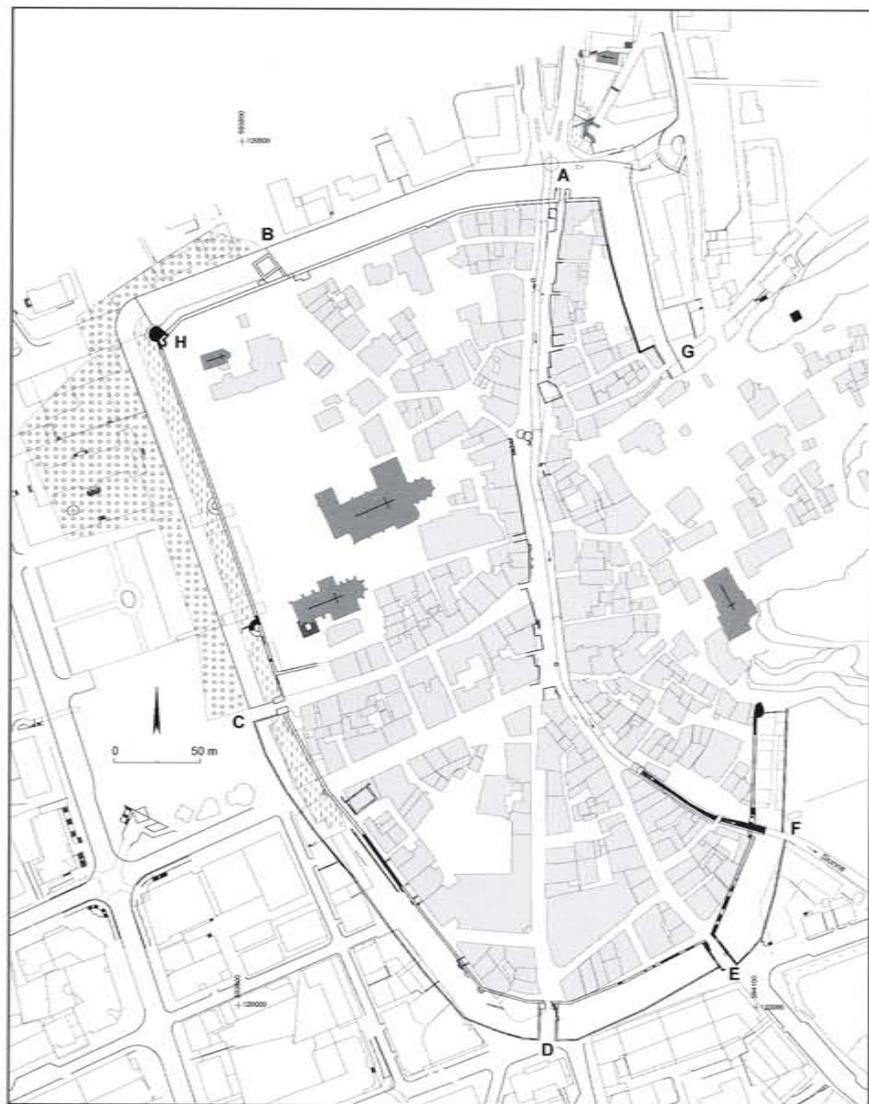


Fig. 9 Plan actuel de Sion avec le tracé du mur d'enceinte médiéval situé sur la base des plans anciens et des vestiges apparus en fouille ou conservés en élévation. Dessin TERA 2009.

- A : porte de Loèche
- B : porte de Savièse
- C : porte de Conthey
- D : porte Neuve
- E : porte du Rhône
- F : «Mussieur», passage de la Sionne
- G : portillon des Chenaux ou de la Cible
- H : tour des Sorciers.

## L'évolution de la ville fortifiée

L'évolution des fortifications urbaines reste un des problèmes majeurs concernant l'histoire de Sion. Le mur d'enceinte, tel que nous le connaissons d'après les plans dressés dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, ne constitue en effet pas une unité constructive, mais est le résultat d'une adaptation continue des fortifications à de nouvelles circonstances.

Selon les historiens François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon, la première enceinte était limitée au quartier de la Cité niché sur la pente occidentale du rocher de Valère (1<sup>e</sup> enceinte). Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Paul, localisée au sommet de la ruelle du Casino, sur le bord oriental de la rue du Vieux-Collège, est en effet citée en tant que « hors le mur de la ville »<sup>3</sup>. Vers la seconde moitié du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle, les fortifications auraient été étendues jusqu'aux berges de la Sionne afin d'englober un faubourg qui s'était créé devant les portes de la ville (2<sup>e</sup> enceinte). Si un mur crénelé pouvant correspondre à cette enceinte apparaît encore sur la gravure de Ludolff au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 21), aucun témoin archéologique n'a pour l'instant été repéré sur le terrain.

Sur la base de textes faisant allusion à l'emplacement de maisons, l'enceinte qui englobe les quartiers sur la rive droite de la Sionne daterait de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle (3<sup>e</sup> enceinte)<sup>4</sup>. Mais cette extension de la ville ne semble, dans un premier temps, avoir concerné que le quartier ecclésiastique occupant le quart nord-occidental de la ville. Le quartier sud (la rue de Conthey, incluse) a été entouré plus tard par un mur d'enceinte, selon Dubuis et Lugon vers la fin du XIV<sup>e</sup> ou au début du XV<sup>e</sup> siècle (4<sup>e</sup> enceinte).

La lente évolution du mur d'enceinte explique ainsi les divergences qui apparaissent lorsqu'on étudie la planimétrie de la ville. Le quartier nord-ouest occupe en effet une surface rectangulaire avec une muraille flanquée par des tours, tandis que, dans le quartier sud, le mur d'enceinte suit un tracé arrondi, sa longue face occidentale étant couronnée d'échauguettes. Les rues de cet ancien faubourg (?), disposées selon des axes rayonnants, convergent vers l'entrée de la rue du Grand-Pont.

L'adaptation et l'entretien du mur d'enceinte pendant sept siècles, attestés non seulement par des textes<sup>5</sup> mais aussi par les études archéologiques, expliquent également les différences au niveau des techniques de construction. Tous les tronçons analysés du mur d'enceinte montrent en effet des transformations ou des renforcements secondaires.

La tour des Sorciers a été adossée contre la face extérieure de la muraille primitive pour renforcer l'angle nord-ouest de la ville<sup>6</sup>. Selon l'analyse de François-Olivier Dubuis, le fossé appartiendrait ici à une troisième phase de construction. Large d'environ 12 m et profond de 3.50 m, il se situe à une distance de 7.50 m du pied du

mur pour ne pas déstabiliser sa base. Les murs d'escarpe et de contrescarpe sembleraient des ajouts de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. La tourelle d'escalier aménagée au XVIII<sup>e</sup> siècle fait partie des transformations en relation avec les prisons attestées dans la tour ronde dès le XVI<sup>e</sup> siècle.

La tour de flanquement semi-circulaire située à la hauteur de l'église Saint-Théodule vient également renforcer le mur d'enceinte primitif<sup>7</sup>. Sous la partie sud du Palais de Gouvernement, l'épaisse maçonnerie attestée au nord ne se poursuivait pas. D'après le plan dressé par le géomètre Schmidt en 1838 (fig. 15), la muraille se terminait à cet endroit par un angle droit : la limite de l'ancien quartier ecclésiastique devait se situer au nord de l'actuelle rue de Conthey. Au sud de cet angle, Schmidt dessine une muraille plus faible. La porte de Conthey et le mur d'enceinte qui s'ensuit vers le sud appartenaient de tout évidence à une phase d'agrandissement du périmètre fortifié de la ville.

Les interventions archéologiques de la rue des Remparts et de la place du Midi ont permis de constater plusieurs tronçons de maçonnerie qui se distinguaient l'un de l'autre par l'épaisseur et la profondeur des fondations, ou par le mortier de construction. La datation des différents tronçons n'était cependant jamais possible, les investigations étant trop succinctes.

L'une des transformations du mur d'enceinte la plus récente est la construction de la « *Porte Neuve* », après les inondations de 1740. Cette porte devait permettre de mieux évacuer les gravats lors d'un débordement de la Sionne. Proposée d'abord comme portillon à l'identique de la « *Porte de la Cible* », après votation, elle est exécutée en tant qu'ouverture monumentale, à l'instar des autres portes de la ville<sup>8</sup>.

Le grand incendie qui a ravagé la ville en 1788 ne semble pas avoir affecté le mur d'enceinte. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, celui-ci est encore décrit comme « *assez haut, crénelé, garni de parapets dans sa partie haute, et flanqué à des distances à peu près égales, de cinq tours d'une construction très forte, élevées, également crénelées, susceptibles de recevoir du canon (...)* »<sup>9</sup>.

### La disparition de l'enceinte médiévale

L'incendie de 1788 a cependant favorisé l'avancement de l'ambitieux projet des autorités désireuses de rendre la ville plus salubre et plus belle, en élargissant et en rectifiant ses rues. Puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'époque des villes entourées par de hautes murailles était définitivement révolue. A Sion, comme ailleurs en Suisse, on a commencé à combler le fossé et à démolir le mur d'enceinte. En 1806, une promenade bordée de tilleuls et de marronniers a été aménagée sur le grand terrain vague entre les Portes de Loèche et Savièse<sup>10</sup> (fig. 9). Les Portes de Loèche et de Conthey sont tombées en 1830, respectivement en 1838<sup>11</sup>, afin de rendre plus fluide le trafic à travers la localité. Et lorsqu'il s'agit de construire le couvent des Ursulines

en 1838, la ville a permis « *de démolir les tristes murs dont elle était entourée* »<sup>12</sup>. En 1842, la construction de la nouvelle route cantonale touche à sa fin. Dès lors, la voie de transit passe par la rue de Lausanne, une allée élégante bordée d'arbres et de trottoirs gravetés, percée à travers un ancien quartier de granges<sup>13</sup> (fig. 10). Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, toutes les portes de la ville ainsi que la plus grande partie du front occidental de l'enceinte avaient disparu; les derniers tronçons tombèrent en 1860 et en 1886, pour l'aménagement de la rue des Remparts et du boulevard du Midi<sup>14</sup>.



Fig. 10 Le percement du mur d'enceinte pour la nouvelle route cantonale axée sur la rue de Lausanne. A droite, la gloriette de l'ancien jardin clôturé encore dessiné par de Torrenté en 1760.

En 1854, le Conseiller d'Etat Charles-Louis de Bons écrivit avec enthousiasme : « *L'état sanitaire de Sion a subi de notables changements. On les attribue à l'abandon de ses remparts qui permet à l'air pur de la campagne de circuler dans les rues* »<sup>15</sup>. Mais des paroles de regrets se firent également entendre. Dans l'Echo des Alpes, un contemporain constate qu'une administration ferme et éclairée « *a donné une preuve de sa sollicitude pour l'avenir de la cité, en consentant à abattre les tours et les remparts qui l'entouraient sans défendre : une nouvelle ère archéologique en sera résultat* »<sup>16</sup>. Une remarque prémonitrice qui s'est avérée moins de quarante ans plus tard.

## IV. L'apport des fouilles archéologiques de la rue des Remparts

### Le fossé avec le mur de contrescarpe

Dans le secteur de la rue des Remparts, le fossé de la ville avait une profondeur de 2.50 à 3.50 m (le fond légèrement incliné vers l'intérieur) et une largeur de 13 m environ (fig. 11). Le bord extérieur était renforcé par une maçonnerie solide, le mur de *contrescarpe* (fig. 1 et 12 [1]). Le bord intérieur, hors emprise du chantier, n'a pas pu être étudié. L'inclinaison des couches de remblais montre cependant que le terrain remontait abruptement.

Le mur de contrescarpe a été dégagé sur une longueur de 65 m. Au nord, il était percé par les caves du bâtiment de l'Edilité tandis qu'au sud, il se poursuivait au-delà des limites de l'excavation. La maçonnerie était conservée sur une hauteur régulière de 2.40 m (épaisseur 0.60 à 0.80 m). Les premiers lits, construits en tranchée, constituaient la fondation (hauteur 0.40 m). Au-dessus, le parement côté fossé était soigneusement jointoyé, tandis que l'autre face était montée contre terre sur toute sa hauteur. Le couronnement primitif du mur se situait vraisemblablement à la même hauteur que la surface du terrain environnant.



Fig. 11 Le fossé de la ville médiévale limité à l'ouest par le mur de contrescarpe. Vue du sud. Au premier plan, les vestiges d'un petit bâtiment construit dans le fossé. En arrière plan, le bâtiment de l'Edilité (ancien Hôtel de Torrenté).

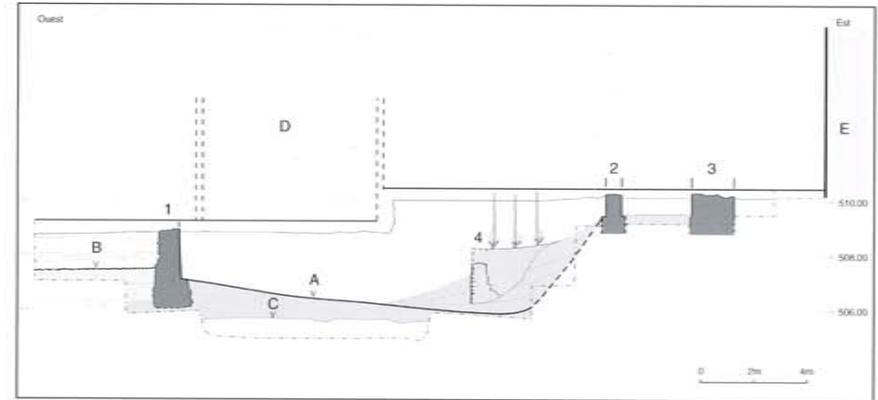


Fig. 12 Coupe schématique à travers du fossé médiéval. Vue du sud. A : fossé avec le mur de contrescarpe [1] et les murs [2 et 3] faisant partie de l'enceinte. B : route romaine sur son coffre de gravier. C : niveaux préhistoriques. D : ancien garage des ambulances. E : front oriental de la rue des Remparts. Dessin TERA 2009.

L'analyse du mur de contrescarpe a permis de mettre en évidence trois maçonneries différentes. Le tronçon central constituait la partie la plus ancienne du mur. Ici, le parement, vertical, était constitué de pierres de forme triangulaire disposées en quinconce et de petites dalles remplissant les interstices; le mortier était gris et friable (fig. 13).



Fig. 13 Le bord extérieur du fossé médiéval. Partie plus ancienne du mur de contrescarpe renforcée par une saillie (lèsène).



Fig. 14 Le fossé de la ville médiévale. Vue du sud-est. La maçonnerie qui délimite le bord extérieur du fossé a été réparée plusieurs fois. Ici, le tronçon le plus récent.

Au sud, le mur primitif avait été remplacé par une maçonnerie en saillie, au caractère encore très proche de celle d'origine (largeur de la lésène 2.30 m, profondeur du ressaut 0.15 m).

La partie nord du mur constituait la partie la plus récente. Ici, l'élévation était caractérisée par un parement incliné vers l'extérieur, construit avec des pierres de plus grande dimension et de forme arrondie. Le mortier, blanc et extrêmement résistant, recouvrait le parement tel un *crépi rasa pietra* (fig. 14).

### Un vignoble dans le fossé?

Les reconstructions partielles du mur de contrescarpe ne sont pas les seules à attester une transformation du fossé. A un moment donné, un remblai est disposé sur son côté oriental diminuant d'environ 4 m sa largeur. Ce dépôt de terre, graviers et débris de construction était retenu en aval par un mur posé à sec (fig. 1 et 12 [4]). Sur le terre-plein aménagé au pied de la muraille, jouissant d'une exposition privilégiée, poussait vraisemblablement le vignoble de la ville. Une vigne dans le fossé est en effet attestée par des gravures dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Münster dessine des ceps sur une parcelle au pied des tours de Saint-Théodule et des Sorciers. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la vigne était toujours cultivée dans le fossé occidental. Le plan géométrique de Schmidt mentionne clairement le vignoble délimité par un muret, tandis que le fossé est marqué par des vaguelettes (fig. 15).

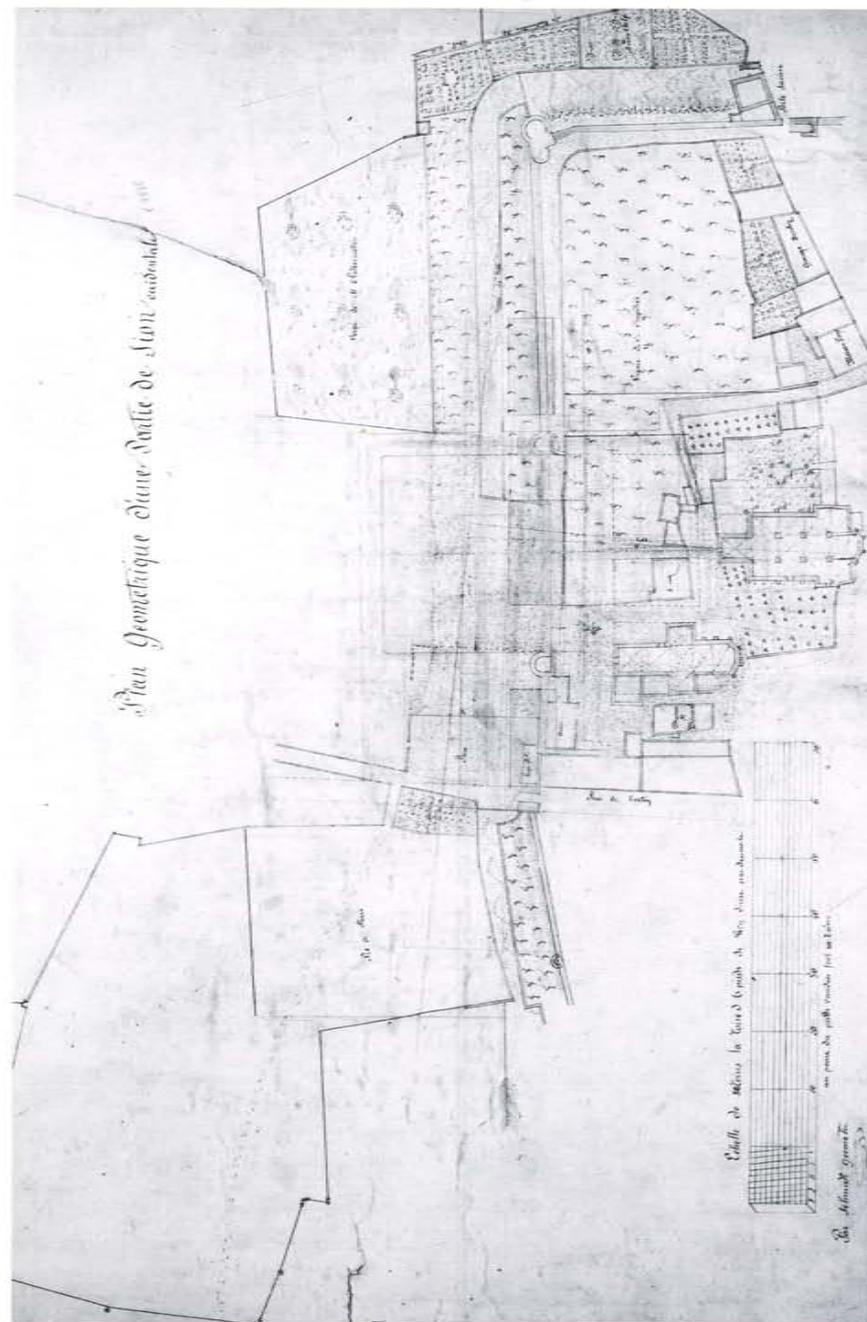


Fig. 15 Plan du géomètre Schmidt représentant une partie de Sion occidentale. Sur ce relevé de 1838 figurent les projets du couvent des Ursulines, de l'évêché et du séminaire (non exécuté). ABS tir. 96-20/3.

## Les deux murs longeant le fossé

Du côté ville, le fossé était bordé par deux murs parallèles. Les deux pourraient être contemporains (niveau d'implantation identique) et faire partie du même réseau urbain médiéval. Le premier mur (fig. 1 et 12 [2]), observé sur une longueur de 15 m et une hauteur de 1.40 m, avait une épaisseur régulière de 0.60 m (fig. 16). Une maçonnerie repérée sur le même axe plus au sud, pourrait faire partie de la même construction.

Deux mètres à l'est du premier mur, un deuxième a été observé sur une longueur de 38 m (fig. 1 et 12 [3]). Il s'agissait d'une maçonnerie extrêmement solide dont les fondations mesuraient environ 1.80 m d'épaisseur (fig. 17). Au nord (sur les derniers 6 m), ce mur était entièrement arraché ne laissant dans le terrain argileux que son négatif rempli de gravats.

Au sud, il se terminait abruptement par une courte maçonnerie plus étroite (longueur 3.20 m, épaisseur 0.85 m) faisant saillie sur le parement extérieur. A une distance de 7.40 m de ce front, un mur encore plus étroit (0.45 m) a été observé sur 0.70 m de longueur.

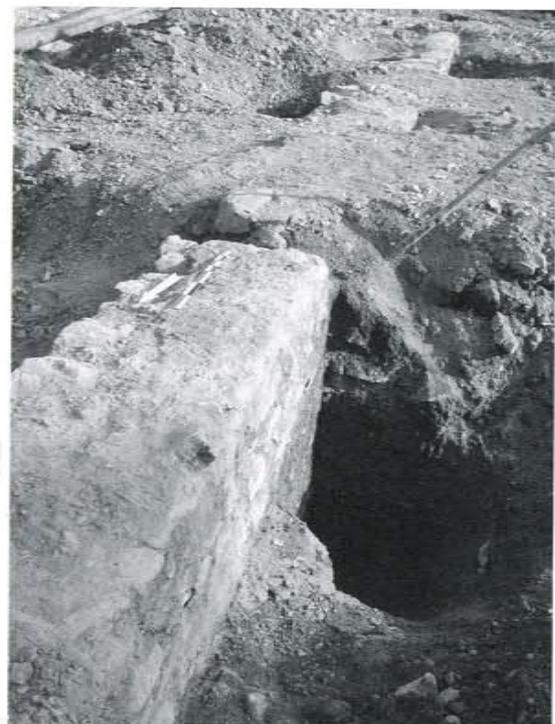


Fig. 16 Le mur longeant le fossé (épaisseur 0.60 m); un mur d'escarpe? Vue du nord.



Fig. 17 Deuxième mur longeant le fossé (épaisseur 1.80 m); le mur d'enceinte? Vue du nord.

L'interprétation des deux maçonneries parallèles est problématique. D'une part, le plan des vestiges est lacunaire et d'autre part, nous ignorons tout sur les niveaux d'utilisation respectifs: soit parce qu'ils ont disparu, soit parce qu'ils n'ont pas pu être étudiés. Le mur plus étroit, situé près du fossé, pourrait correspondre à un mur d'escarpe renforçant le bord du fossé et la bande de terre (largeur 2 m) qui devait longer la muraille. La maçonnerie épaisse serait alors le reste du mur d'enceinte délimitant l'ancienne ruelle (largeur 3 m) qui longeait la muraille sur sa face intérieure. Mais pourquoi cette deuxième maçonnerie se termine-t-elle si abruptement au sud? L'enceinte ne s'élevait-elle pas plutôt sur la maçonnerie extérieure, malgré la faible épaisseur de cette fondation?

L'épaisseur inégale du mur oriental [3] et surtout son irrégularité indiquent en effet une fonction qui, à première vue, ne semble pas compatible avec celle d'un mur d'enceinte. En outre, les différentes maçonneries perpendiculaires venant buter contre sa face intérieure lui confèrent plutôt une fonction de façade dont l'extrémité sud coïncide avec une ancienne limite de parcelle.

## Les vestiges de parcelles intra-muros

A l'est des deux murs parallèles qui longent le fossé, une dizaine de maçonneries sont apparues dont l'épaisseur mesure 0.50 m environ. Elles affleurent à 0.80 m sous le niveau de la rue et ont été observées sur une longueur maximale de 3 m. Tout au nord de la rue, on distingue les vestiges d'un bâtiment attesté encore sur les plans de la ville en 1859 (fig. 8 et 18).

Plus au sud, les murs repérés au sol coïncident avec les limites de parcelles du cadastre actuel, tandis qu'au sud de la ruelle du Midi, plusieurs maçonneries superposées prolongeaient l'alignement de l'épais mur découvert en amont (fig 19). Si l'on admet que le mur épais et la série de maçonneries étroites plus au sud correspondent bien à l'emplacement du mur d'enceinte, les vestiges de maçonneries venant buter contre ce dernier indiquent que les parcelles privées s'étendaient dans un premier temps jusqu'au mur de la ville.



Fig. 18 Vestiges de maçonneries au sommet de la rue des Remparts, au pied de la maison Solioz (de 1959). Selon d'anciens relevés, la fondation découverte sous la fenêtre droite correspond à la façade occidentale d'un bâtiment adossé contre une clôture de jardin.

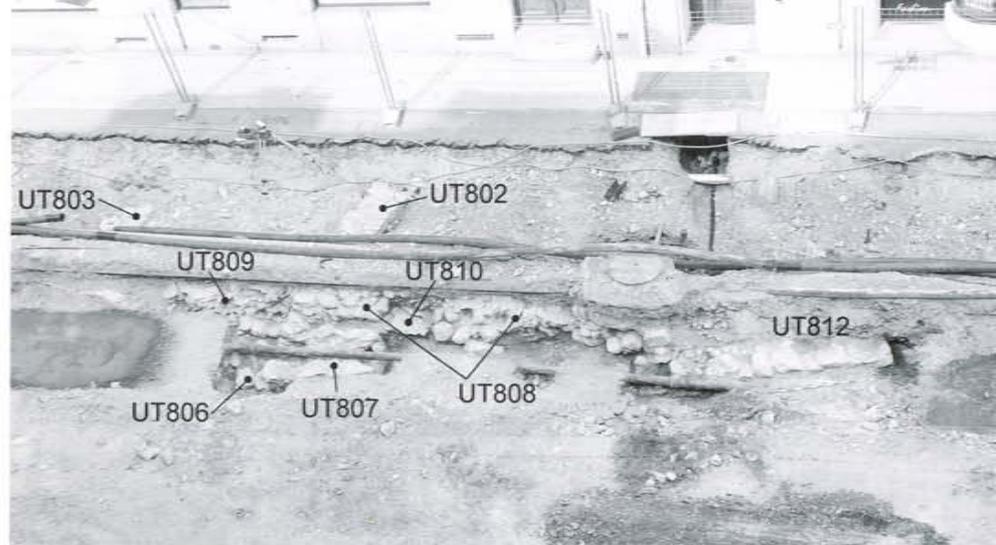


Fig. 19 Enchevêtrement de murs arasés mis au jour au sud de la ruelle du Midi. Vue de l'ouest. Les murs UT802, 803 et 809 paraissent délimiter la partie occidentale d'un bâtiment appuyé contre des maçonneries (UT806 à 810 et 812) de faible épaisseur.

## Le mur repéré extra-muros

Une seule maçonnerie (épaisseur 0.60 m) a été repérée sur la surface explorée à l'extérieur de l'enceinte fortifiée (fig. 20). Orientée perpendiculairement au fossé, elle était conservée sur une longueur de 4.30 m et une hauteur de deux lits de pierres. Il s'agit sans doute de la clôture d'un des jardins qui entouraient la ville. La vue cavalière de Ludolff montre en effet plusieurs jardins clôturés aux abords de la ville, entre autres un jardin divisé en quatre carrés situé en face de la tour qui jalonne la muraille entre la porte de Conthey et la porte du Rhône (fig. 21). Un siècle plus tard, ce jardin est également dessiné par Jean-Adrien de Torrenté : une gloriette au toit pointu marque cette fois un angle de l'enclos (fig. 22). Lors du percement de la rue de Lausanne en 1840, cette gloriette témoigne encore d'un temps révolu, dressée au milieu d'un terrain à l'abandon, à côté des restes d'une clôture maçonnée (fig. 10).



Fig. 20 Le chantier vu du bâtiment de l'Edilité. A gauche, le fossé obstrué par les vestiges d'un édifice. A droite, devant la place de parc, les restes d'une clôture maçonnée entourant jadis sans doute un jardin.

## Les problèmes d'interprétation

L'interprétation des vestiges médiévaux repérés à la rue des Remparts pourrait sembler évidente, si l'on considère le nom évocateur de la rue. L'identification du fossé avec son mur de contrescarpe ne pose ainsi aucune difficulté. L'alignement oriental de la ruelle longeant le mur d'enceinte est également situé avec précision. Il est en effet repris par les façades actuelles : le groupe de deux granges-écuries entourées de ruelles (fig. 1, n°5) est clairement repérable sur les représentations de la ville dès le XVII<sup>e</sup> siècle.

Entre le fossé et l'alignement oriental de la ruelle devait s'élever le mur d'enceinte. Le sous-sol a livré les vestiges de deux maçonneries parallèles. Le mur occidental (fig. 1 [2]) est de faible épaisseur (0.60 m) pour un mur d'enceinte<sup>17</sup>, tandis que le mur oriental [3] beaucoup plus massif (1.60 m) ne se poursuit pas au sud de la rue des Vergers. Contre ce dernier s'appuient en outre des maçonneries perpendiculaires qui semblent exclure la restitution d'une ruelle continue le long de la muraille, un élément pourtant bien visible sur les représentations de la ville. Lequel des deux murs longeant le fossé était le mur d'enceinte?

S'il s'agissait de l'épaisse maçonnerie orientale, on pourrait admettre l'existence de jardins clos longeant la muraille. La création d'une ruelle au pied du mur correspondrait à une réorganisation du quartier : les façades des bâtiments respectent dès lors l'alignement imposé par la voirie publique d'une part et les anciennes limites parcellaires d'autre part. Le mur occidental pourrait alors être un mur d'escarpe qui n'a cependant laissé aucune trace sur les documents iconographiques.

En revanche, si l'on restitue le mur d'enceinte sur la maçonnerie occidentale, le mur épais pourrait correspondre à la façade d'un grand bâtiment subdivisé par des murs de refend qui perdurent dans le cadastre actuel. Etant donné que ce grand bâtiment n'apparaît sur aucune vue de la ville, il aurait dû être démoli avant le XVII<sup>e</sup> siècle, au profit d'une voirie élargie de 2 à 7 m. Cette deuxième hypothèse semble peu vraisemblable.

## Une tour au sud de la porte de Conthey ?

La tour flanquante indiquée par les gravures de Stumpf (1550) et de Ludloff (1642, fig. 21) au sud de la porte de Conthey est également sujette à discussion. Sur le terrain, aucun vestige ne correspond en effet à cet élément de fortification qui devait pourtant avoir des fondations importantes. La vue de Sion dessinée par J.-A. de Torrenté en 1760 permet de résoudre cette énigme (fig. 22). Sur cette vue particulièrement fidèle à la réalité, la muraille entre la porte de Conthey et la porte Neuve est représentée sans tour flanquante mais avec deux échauguettes qui couronnent l'enceinte là où son tracé diverge légèrement. Bien que la tour n'ait visiblement pas existé, les vues de Sion depuis l'ouest continuent à la représenter, comme si elle faisait partie intégrante de l'image officielle de la ville.



Fig. 21 Sion vers 1642. Gravure de Hans Ludloff publiée par Mattheus MERIAN dans sa Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae, Frankfurt am Mayn 1654.

L'absence de la tour est confirmée d'ailleurs par le plan de la ville dressé en 1813 (fig. 7) et par celui de l'ingénieur Schmidt concernant le quartier nord-occidental (fig. 15). Ce dernier atteste la présence de l'échauguette septentrionale qui devait se situer à la hauteur du percement de la rue de Lausanne. La façon de représenter l'échauguette (deux traits concentriques sur le mur) et les tours flanquantes semi-circulaires plus au nord est clairement différenciée.

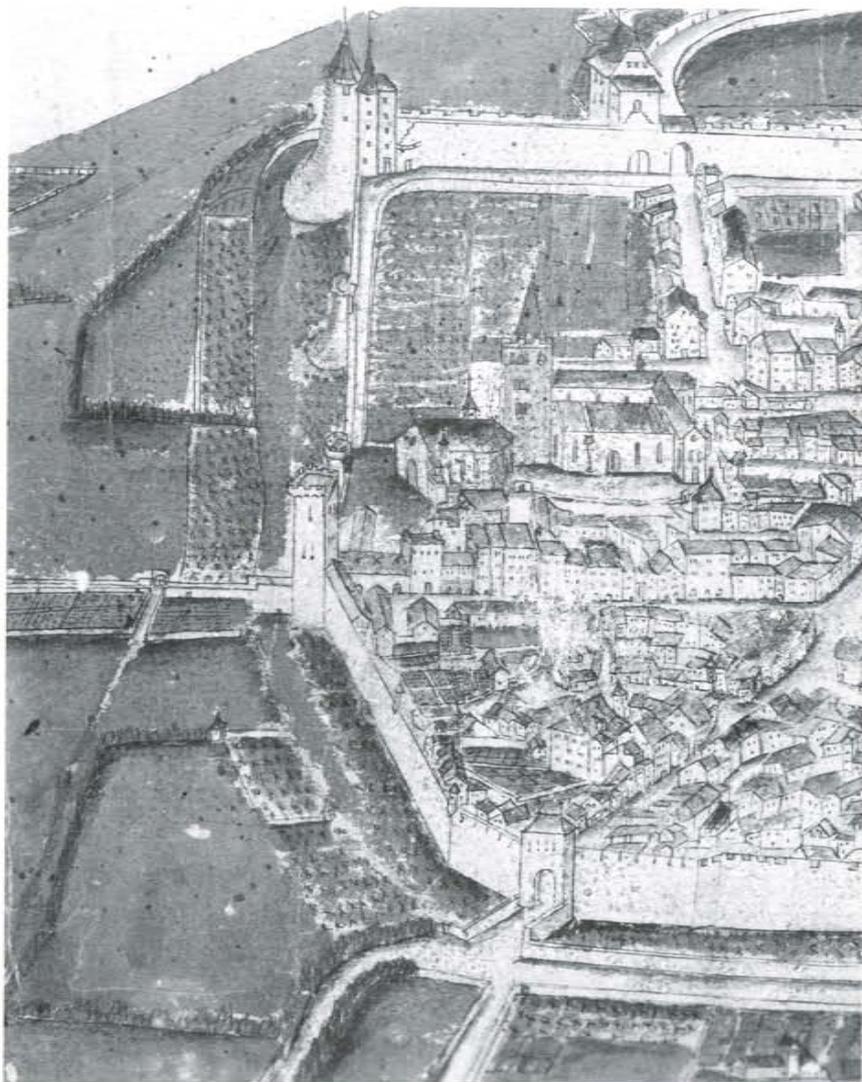


Fig. 22 Sion vers 1760; Jean-Adrien de Torrenté, perspective de la ville. Vue du sud (extrait). Dessin à la plume rehaussé de lavis.

## V. Vestiges de la ville moderne

Le développement de la ville moderne commence avec le déplacement de l'axe de transit de la rue de Conthey à la rue de Lausanne, ainsi que la démolition du mur d'enceinte qui faisait barrière à l'extension urbaine et était source de problèmes de salubrité. Le comblement des fossés faisait d'ailleurs partie d'un ambitieux projet de boulevards arborisés entourant la ville.

### La création de la rue des Remparts

Le fossé est ainsi le premier élément des fortifications qui a disparu de la topographie de Sion. A la rue des Remparts, il a été remblayé avec des matériaux stériles : un comblement rapide effectué entre 1813 (le fossé apparaît encore sur le plan fig. 7) et 1843 (démolition de la muraille au sud de la rue de Lausanne)<sup>18</sup>. Le plan de la ville dressé seize ans plus tard montre les bâtiments construits entretemps dans la partie nord de la rue des Remparts, tandis qu'au sud, la muraille n'a pas encore disparu (fig. 8). En 1860, la rue des Remparts est officialisée : les édifices bordant autrefois l'étroite ruelle longeant les fortifications médiévales forment dès lors l'alignement oriental de la nouvelle rue (fig. 23).

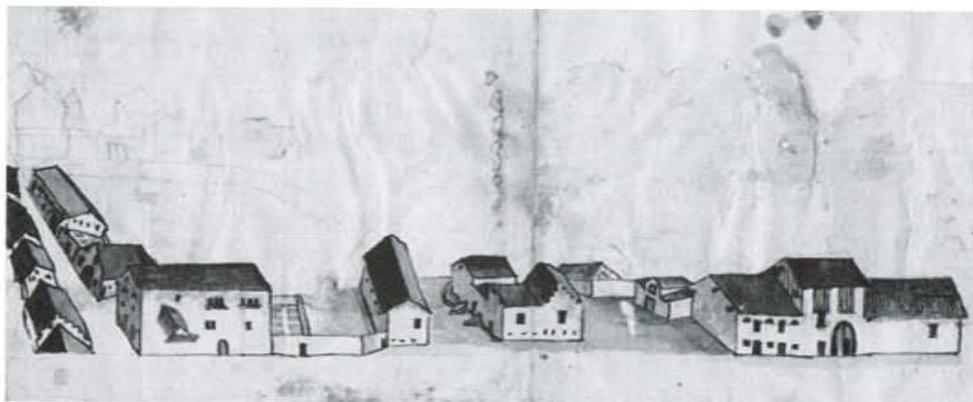


Fig. 23 Le front oriental de la ruelle des Remparts avant le percement de la rue de Lausanne (à gauche, la rue de Conthey, tout à droite, l'écurie au large portail remplacée par l'Hôtel du Soleil). Antoine-Louis de Torrenté, plume et lavis sur papier, non daté (entre 1825 et 1830).

## L'Hôtel de Torrenté et son jardin

Cet ancien hôtel particulier situé au sommet de la rue des Remparts (fig. 1, rue de Lausanne n°25, aujourd'hui bâtiment de l'Edilité) a été construit entre 1866 et 1868 par Philippe de Torrenté, ingénieur cantonal qui avait été conseiller et directeur des travaux de la nouvelle rue de Lausanne<sup>19</sup>. de Torrenté choisit ainsi pour sa demeure personnelle une parcelle au carrefour des grandes réalisations de son époque : sa maison formait avec le couvent des Ursulines et l'évêché plus au nord, le nouveau front principal de la ville, la face privilégiée des représentations iconographiques.

Lors des fouilles, les puissantes fondations méridionales du bâtiment de Torrenté ont été mises à nu. Jadis, le sol au sud de cette demeure se situait plus bas qu'à l'est. Une image prise vers 1900, illustre parfaitement cette situation : un parapet maçonné protégeait le jardin arborisé situé en contrebas, devant la maison (fig. couverture).



Fig. 25 Bâtiment construit dans l'ancien fossé, contre le mur de contrescarpe. Vue du nord-est. Près de l'angle, la porte avec son cadre en pierre de taille, bouchée par une maçonnerie soignée. La ligne horizontale indique la hauteur du sol.

Dans un sondage effectué près de l'angle sud-est du bâtiment, une maçonnerie crépée et délimitée au sud par un piédroit a été mise au jour. Il s'agit sans doute des restes du mur de clôture qui, à cet endroit, était interrompu par un portail. La suite du mur (ou une réparation ?) a pu être suivie sur une longueur de 25 m (fig. 24). Les différentes maçonneries repérées plus au sud témoignent sans doute des transformations du jardin et de son mur de clôture.

Fig. 24 Mur longeant le bord de l'excavation pour le parking. Vue du sud. Ce mur devait sans doute délimiter le jardin de l'Hôtel de Torrenté.

A l'extrémité sud de ce jardin, les fondations d'un bâtiment sont apparues (fig. 1 [6]). Celui-ci était orienté perpendiculairement à la rue, et sa cave, un local rectangulaire de 5 sur 6 m avec un sol en terre battue, occupait l'espace de l'ancien fossé (fig. 11 et 25). Le mur occidental était adossé au mur de contrescarpe, le mur oriental au terrain en pente. Les murs sud et nord étaient par contre montés à vue sur les deux faces : une porte est attestée au sud.

Au-dessus de la cave, le bâtiment semble avoir été plus grand et avoir compris au moins une deuxième pièce à l'est de la première. Aucun mobilier ne permet de dater ce bâtiment. Les relevés de 1813 et 1859 ne le mentionnent pas, mais l'implantation de la cave dans le fossé indique que celui-ci était encore visible lors de la construction de l'édifice. Il pourrait s'agir du bâtiment attesté par un relevé de 1889 : une surface bâtie qui se prolonge au-delà du fossé jusqu'au bord de la rue y figure en effet au sud de la maison de Torrenté<sup>20</sup>.



Fig. 26 Poids public, vu de l'ouest. La fosse était à l'origine recouverte par des madriers. Les niches latérales recevaient le mécanisme de mesure.

## Le poids public

Au milieu de la rue des Remparts, le soubassement d'un poids public est apparu (fig. 1 [7]), un aménagement caractéristique de cette nouvelle voie marchande à la fois agricole et urbaine. Il s'agissait d'une fosse rectangulaire (2.13 x 4.52 m, profondeur 1.30 m) aux bords soigneusement maçonnés et au fond en terre battue (fig. 26). Dans cette fosse, des socles étaient aménagés dans les angles et contre la paroi occidentale. Leur surface était constituée d'un bloc en granit parfaitement taillé dans lequel des rivets en fer étaient fixés : ils maintenaient le cadre de la balance dont la surface était en madriers (fig. 26).

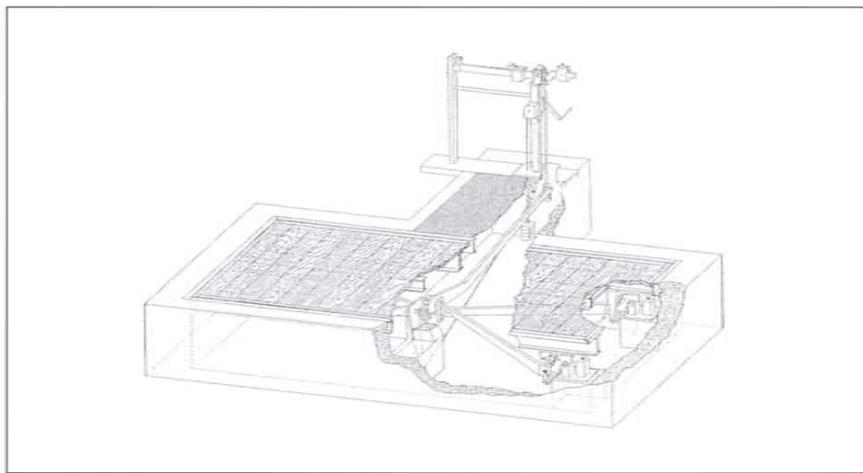


Fig. 27 Balance à char, selon RAUDNITZ 1932, fig. 325.

Dans la paroi orientale de la fosse, deux niches sont apparues : la première de faible profondeur faisait face au socle rectangulaire, la deuxième, plus courte et plus profonde, recelait un dépôt collant noir dans lequel des billes, un flacon de pharmacie, une boîte de bonbons ainsi que deux monnaies de 1883 et de 1930 ont été trouvées. Par ces niches passait le mécanisme qui reliait le cadre au système de mesure (fig. 27).

Sur une plaque en fer blanc découverte au sommet des remblais de la fosse, on lit : « *Le pesage des camions automobiles est interdit* ». Cet avertissement indique clairement la fonction de cet aménagement. Les quatre bouleroues de granit découvertes dans la fosse entouraient peut-être la balance afin de faire respecter cette interdiction (fig. 28).

Cet instrument de mesure est mentionné à la rue des Remparts dès 1891. Il s'agissait d'un « *poids public à double romaine de la force de 6000 kg, mesurant 4,50 sur 2,20 m et abrité dans un petit édifice en maçonnerie* »<sup>21</sup>. Il a été remplacé par celui de l'avenue de Tourbillon soit en 1932 ou en 1951. Ce déplacement suit l'évolution de la rue des Remparts. Les commerces agricoles et les pressoirs ont en effet disparu les uns après les autres, laissant la place aux commerces de détail urbains et, tout récemment, aux cafés.



Fig. 28 Les bouleroues trouvés dans la fosse du poids public. Ils étaient dotés d'un anneau qui permettait de les relier par une chaîne. Vue du sud.



Fig. 29 Les dernières granges-écuries de la rue des Remparts (façade arrière du bâtiment n°5).

### Les autres bâtiments de la rue

La façade orientale de la rue des Remparts était constituée à l'origine par les granges-écuries de l'ancien quartier médiéval. Aujourd'hui, seul le bâtiment n°5 (cf. fig. 1) représente encore cette époque, par son volume et la fonction rurale de sa partie arrière (fig. 29). Les autres bâtiments ont été reconstruits. Au nord de ces granges, la maison Solioz (rue de Lausanne n°21) remplace en 1859 le bâtiment médiéval. Au sud, l'Hôtel du Soleil (aujourd'hui Bar du Soleil) remplace en 1914 la grange-écurie au grand portail dessinée par A.-L. de Torrenté (fig. 23). La grange voisine, encore présente sur une photo prise après la construction de l'Hôtel (fig. 30), est remplacée en 1917 par un garage à chars<sup>22</sup>.

Au sud de l'Hôtel, un jardin clôturé est d'abord aménagé qui fera place ensuite au cinéma Lux (fondé en 1932<sup>23</sup>, aujourd'hui boutique Benetton). Au sud de la ruelle du Midi, l'édifice n°21 (de 1884) est le plus ancien des bâtiments<sup>24</sup>; l'immeuble suivant (n°23-25) est édifié en 1902, et le bâtiment au pan coupé qui fait l'angle avec l'avenue du Midi en 1904 (remplacé en 1990 par l'immeuble Cagna, boutique Bayard).

Le front occidental de la rue commence à prendre forme entre 1866 et 1868, avec la construction de l'Hôtel de Torrenté et de son jardin. Plus au sud, se trouvaient les



Fig. 30 L'hôtel du Soleil construit en 1914 entre deux granges. Vue du nord-ouest.

ateliers des charrons et des tonneliers. Adossés autrefois à l'enceinte près de l'église Saint-Théodule, ils avaient dû être délogés lors de la construction du couvent des Ursulines (1838 – 1839)<sup>25</sup>. Un de ces ateliers a été remplacé par l'Auberge du Cerf (en 1895), un autre, à l'intersection avec la rue du Midi, par un pressoir (en 1870)<sup>26</sup>.

Ateliers, pressoirs et caves du côté ouest, granges-écuries du côté est : au début, la rue des Remparts avait un caractère résolument rural, comme l'ancien quartier médiéval des Abandonnays. Cette promiscuité provoque d'ailleurs la colère des habitants qui adressent une pétition aux autorités invoquant la puanteur qui se dégage d'un entrepôt dans lequel sont remisés des chars couverts d'engrais malsodorants<sup>27</sup>. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation change radicalement et la rue acquiert un caractère urbain avec la construction des maisons particulières Solioz et de Torrenté à l'extrémité nord de la rue, ainsi que des Hôtels du Soleil et du Cerf plus au sud.

Au sous-sol, le développement de la ville moderne se traduit par l'apparition des canalisations. Un caniveau maçonné traversait la partie sud de la rue des Remparts (fig. 1). Aménagé au début du XX<sup>e</sup> siècle pour récolter les eaux usées du quartier, il devait passer sous les toilettes publiques construites en 1913<sup>28</sup> (fig. couverture).

## VI. La mise en valeur de l'enceinte médiévale de la ville

Aujourd'hui, le mur d'enceinte a pratiquement disparu de l'image de la ville. Pour en évoquer le souvenir, quelques tronçons subsistent cependant encore, parfois cachés et peu connus : le tronçon qui longe la rue des Tonneliers fermant la ville au nord-est, la tour des Sorciers protégeant l'angle nord-ouest et l'extrémité sud-est de la muraille près du rocher de Valère (fig. 31).

D'autres parties du mur d'enceinte ont été observées lors de fouilles du sous-sol, en particulier la tour de flanquement à l'ouest de l'église de Saint-Théodule (fig. 32) et la porte du Rhône, avec un segment du mur qui se dirige vers la Sionne (fig. 33).

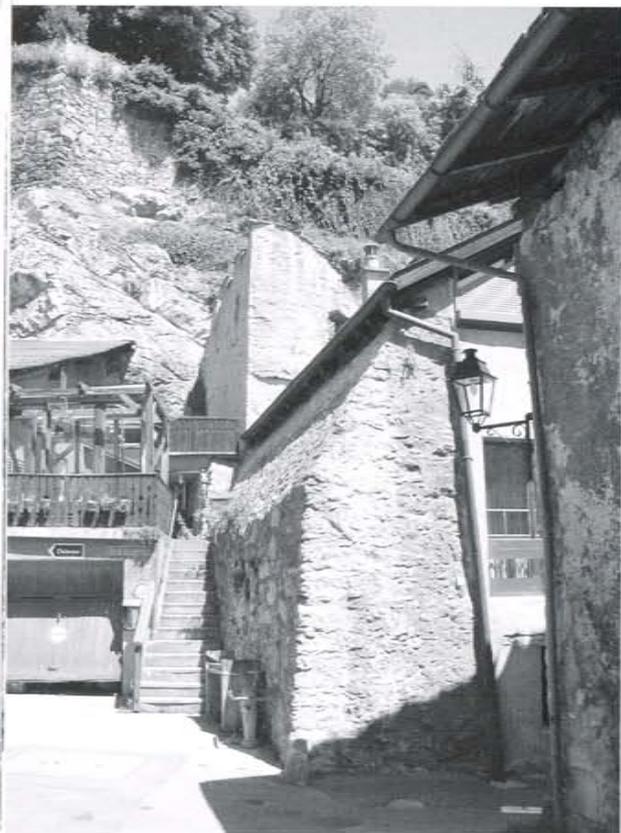


Fig. 31 L'enceinte sud-est de la ville avec la tour de guet près du rocher de Valère.

Fig. 32 Vestiges du mur d'enceinte, avec la tour semi-circulaire en face de l'église Saint-Théodule. Vue de l'ouest (1988).



Fig. 33 Vestiges du mur d'enceinte. Vue depuis la place de Midi en direction de la Sionne (2004).



Fig. 34 La place du Midi réaménagée : le mur d'enceinte avec la porte du Rhône sont marqués au sol par une bande de pavés blancs.

Les projets de réaménagement des rues de la vieille-ville réalisés dès 2003 ont permis de retrouver des restes de l'ouvrage de fortification et d'en signaler le tracé au sol. L'emplacement de la muraille et des portes a été marqué par des pavés blancs. Ce tracé sépare le revêtement en pavés rouges de la ville intra-muros de celui en bitume de la ville moderne (fig. 34 et couv. dos).

## Notes

- 1 MARIETHOZ 2007.
- 2 LA PART DU FEU 1988, p. 24. INSA, p. 92.
- 3 LA PART DU FEU 1988, p. 16-17.
- 4 DUBUIS et LUGON 1985. LA PART DU FEU, p. 18-19.
- 5 DUBUIS et LUGON 1980, cf. p. 371 et note 225 concernant les protocoles du conseil mentionnent les travaux d'entretiens des fortifications et des Portes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.
- 6 ELSIG 1995. DUBUIS 1977.
- 7 ANTONINI et PACCOLAT 2000.
- 8 DUBUIS et LUGON 1980, p. 389-390.
- 9 DUBUIS et LUGON 1980, p. 370-371 (description du baron Hénin Cuvillier en 1813).
- 10 DOMINIQUE STUDER, dans LA PART DU FEU, p. 90.
- 11 DUBUIS et LUGON 1980, p. 395, note 349. Dominique STUDER, dans LA PART DU FEU 1988, p. 99, 105. Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 163 et 167. Les autres portes disparaissent avant 1859.
- 12 Citation selon Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 165 et 170.
- 13 Aménagement urbain terminé en 1855. Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 169, 174.
- 14 Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 178-179.
- 15 Ch.-Louis DE BONS, Géographie élémentaire à l'usage des écoles primaires, Sion 1854, p. 132, cité selon IMHOFF 1951, p. 10.
- 16 Echo des Alpes 26, 1er avril 1841, cité selon IMHOFF 1951, p. 10.
- 17 Epaisseur du mur d'enceinte : fondation sous la place du Midi et la rue des Tanneries 1.00 m et 2.60 m (la surépaisseur peut indiquer un escalier, la proximité d'une porte, une réparation), élévation près de la tour des Sorciers 0.85 m.
- 18 INSA 2003, p. 15.
- 19 STUDER 1991.
- 20 Sion 1889 : plan à l'usage touristique désignant les monuments du passé et les bâtiments récents. INSA 2003, fig. 30.
- 21 INSA 2003, p. 92. Patrice TSCHOPP, dans LA PART DU FEU, p. 243, Annexe no. 13.
- 22 INSA 2003, p. 92.
- 23 FAVRE 1998, p. 46.
- 24 INSA 2003, p. 92.
- 25 INSA 2003, p. 36.
- 26 INSA 2003, p. 93. Cf. FAVRE 1998, p. 43, photo du début du XX<sup>e</sup> siècle.
- 27 INSA 2003, p. 50.
- 28 INSA 2003, p. 53.

## Glossaire

horizon anthropique :	niveau qui résulte ou témoigne d'une ancienne action humaine.
ciste :	sépulture préhistorique dont les bords sont formés de grandes dalles posées de chant.
crépi raso pietra :	finition de la face d'un mur au mortier, laissant visibles les pierres du parement.
échauguette :	guérite située en saillie sur la muraille d'un château fort ou d'un mur d'enceinte et destinée au guet.
fossé :	large tranchée creusée dans le sol autours du mur d'enceinte et faisant partie du système de fortification d'une ville ou d'un château médiéval.
lésène :	ressaut vertical d'une maçonnerie formant une bande en saillie par rapport à la surface d'une paroi.
murs d'escarpe et de contrescarpe :	maçonneries renforçant les parois intérieure et extérieure d'un fossé médiéval.
piédroit :	limite verticale ou montant latéral d'un mur supportant la retombee d'une ouverture.
substrat :	terrain servant de support à une couche ou à un niveau d'occupation plus récent.

## Bibliographie

- ANTONINI et PACCOLAT 2000  
Alessandra ANTONINI et Olivier PACCOLAT, «*SION - Palais du Gouvernement, Surveillance du chantier dans les caves du bâtiment*», Rapport du 29 août 2000, déposé à l'Archéologie cantonale. Publication d'un résumé dans *Vallesia* XXXIV, 1999, 341-343.
- ANTONINI, GIBUT, PACCOLAT 2004  
Alessandra ANTONINI, Pascal GIBUT, Olivier PACCOLAT, «*Place du Midi - Place des Tanneries, Surveillance archéologique en 2003 et 2004*». Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, 2004.
- ANTONINI, GIBUT, GUEX 2007  
Alessandra ANTONINI, Pascal GIBUT, Marie-Paule GUEX, «*Sion, Rue du Rhône, Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations en 2004 et 2005*». Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, 2007.
- ANTONINI, GUEX 2008  
Alessandra ANTONINI, Marie-Paule GUEX, «*Sion, Rue du Rhône. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, octobre - décembre 2007 et février - mai 2008*». Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, 2008.

- CALPINI 1975  
Jacques CALPINI, *Sion autrefois*, Sion 1975.
- DE WOLFF 1969  
Albert DE WOLFF, «*Plans visuels inédits de Sion (XVI-XIX<sup>e</sup> siècles)*», *Vallesia* XXIV, 1969, 133-152.
- DONNET et CASSINA 1985  
Albert DONNET et Gaëtan CASSINA, «*Les changements survenus en ville de Sion durant un siècle (1780-1880) observés par le Dr Bonaventure Bonvin et son neveu Antoine-Louis de Torrenté*», *Annales Valaisannes*, 1985 (2<sup>e</sup> série).
- DUBUIS 1977  
François-Olivier DUBUIS, «*Ancien fossé de la ville de Sion (au sud-ouest de la tour des Sorciers)*». Rapport déposé aux Archives des Monuments Historiques, 1977.
- DUBUIS et LUGON 1980  
François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, «*Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*», *Vallesia* XXXV, 1980, 127-436.
- DUBUIS et LUGON 1985  
François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, «*Sion jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, Acquis et perspectives*», *Vallesia* XL, 1985, 1-60.
- ELSIG 1995  
Patrick ELSIG, «*La tour des Sorciers, approche d'un monument mythique*», *Sedunum Norstrum* 58, Sion 1995.
- FAVRE 1998  
Gilberte FAVRE, «*Mémoire de Sion, La vie quotidienne 1850 - 1950*», Sion 1998.
- GATTLEN 1987  
Anton GATTLEN, «*L'estampe topographique du Valais*», vol. 1, Martigny 1987.
- INSA 2003  
Catherine RAEMY-BERTHOD, «*Sion*», *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, vol. 9, 2003, 13-103.
- IMHOFF 1951  
Léon IMHOFF, «*La démolition des remparts, l'ouverture de la route et de la rue de Lausanne, à Sion : 1830-1870*», Sion 1951. Tiré à part de : Feuille d'Avis du Valais.
- LA PART DU FEU 1988  
«*1788-1988 : Sion, La part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie*», Musées cantonaux du Valais et Archives communales de Sion (catalogue d'exposition), Sion
- MARIETHOZ 2007  
François MARIETHOZ, «*Sion, Place et rue des Remparts, chantier PR06*», *Vallesia* LXII, 2007, 404-408.
- RAUDNITZ 1932  
Max RAUDNITZ, «*Fuhrwerkswaagen*», *Die Konstruktion der von Hand bedienten Waagen*, Leipzig 1932, 347-355.
- STUDER 1991  
Dominique STUDER, «*L'hôtel de Philippe de Torrenté*», *Sedunum Nostrum* 47, Sion 1991.
- TSCHOPP 2001  
Patrice TSCHOPP, «*La vie quotidienne à Sion au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le témoignage d'un projet de règlement de police*», Sion 2001

## Crédits iconographiques

---

Couverture 1 : Archives de la Ville de Sion 1PhP20(5)\_1

Fig. 1-5A, 6, 9, 11-14, 16-20, 24-29, 31, 33-34 : Bureau Tera sàrl

Fig. 5B : Bureau Tera sàrl (Julien Dresselaers)

Fig. 7 : La part du feu / photo SBMA

Fig. 8 : Archives de la Ville de Sion PhPN46 (1)

Fig. 10 : PBC Etat du Valais, J.M. Biner PF 167-1062

Fig. 15 : Archives de l'Evêché / Archives de la Ville de Sion

Fig. 21 : AEV, 21 Phb 126 b4 : photo d'une gravure de 1642 (cf. Vallesia, 1969, article de Wolff, pl. 9)

Fig. 22 : AEV, 21 Phb 126 b5 : photo de la vue de Sion par Jean-Adrien de Torrenté, vers 1760 (cf. Vallesia, 1969, article de Wolff, pl. 2)

Fig. 23 : AEV, Fonds Joseph de Lavallaz, suppl., P 143 : dessin d'Antoine-Louis de Torrenté, vers 1820-1825 (cf. Vallesia, 1969, article de Wolff, pl. 16)

Fig. 30 : Calpini 1975, p. 85.

Fig. 32 : Bureau H.-J. Lehner.

Couverture 4 : Service des Bâtiments, monuments et archéologie.

## Sedunum Nostrum

---

Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion  
Case postale - CH-1950 Sion 2 Nord - CCP 19-9921-3 - [www.sedunum.ch](http://www.sedunum.ch)

## Impression

---

Centre graphique des Roches-Brunes, Sion